



DEMANDE D'INSCRIPTION PROVISOIRE



IMPORTANT

Le signataire prend acte que l'enfant mineur est admis au CS Interstar **PROVISOIREMENT**.

A l'école de football, la réinscription de l'enfant pour la saison suivante n'est pas automatique. Le signataire devra confirmer son enfant par une simple confirmation électronique sur le site <http://csinterstargeneve.ch>. La réinscription sera possible entre le 15 mai et le 30 juin. Après cette date et sans réinscription, l'enfant est sorti de nos contingences.

*

Vous pouvez envoyer ce formulaire signé à ecoledefoot@csinterstargeneve.ch en précisant dans votre message électronique ou en l'écrivant ci-après :

- Nom enfant
- Prénom enfant
- Date de naissance
- n° AVS
- Adresse (résidence de l'enfant)
- 1 à 2 n° de téléphones portables
- 1 à 2 adresses électroniques



MENTIONS LEGALES & REGLES

Par ma signature, je prends acte que :

L'admission provisoire gratuite en test de mon enfant est valable uniquement pour 3 mercredis

La cotisation est une adhésion aux valeurs du CS Interstar valable du 01.07 au 30.06, peu importe la date d'entrée de mon enfant

L'image photo ou vidéo de mon enfant est autorisée uniquement dans le cadre sportif de l'association CS Interstar

L'association décline toute responsabilité en cas d'accident. L'assurance ou la RC privée de mon enfant est responsable.

J'accepte que la direction sportive du CS Interstar est l'unique entité habilitée à octroyer ou refuser toute licence de jeu ASF au CS Interstar à mon enfant.

Par écrit

merci d'écrire le nom et le prénom en toutes lettres et d'écrire aussi la mention « Lu et approuvé » dans le cadre ci-dessous

Par e-mail

merci d'ajouter nom et prénom du répondant légal